

# Education et savoirs

Asnières fait preuve de dynamisme, pour répondre aux besoins de ses habitants en matière d'éducation. Outre l'ouverture de plusieurs établissements ces dernières années - qui visent à répondre aux besoins d'une population croissante et jeune - la Ville met en place des projets innovants et originaux afin de favoriser la mixité sociale (classe orchestre, classe théâtre, le busing...), et de valoriser les établissements des Hauts d'Asnières. Toutefois, dans le cadre de l'Agenda 21, la sensibilisation au développement durable est un volet qui mérite d'être mieux développé auprès des jeunes Asniérois.

## 1. Des effectifs scolaires croissants

*Le dynamisme démographique que connaît Asnières depuis les années 1990 s'est traduit par une augmentation des effectifs scolaires. La Ville a dû faire face aux besoins : des écoles se sont ouvertes ces 5 dernières années, notamment pour accueillir les habitants des quartiers Est, en cours de mutation.*

### Des effectifs en hausse

Depuis près de 15 ans, les effectifs scolaires progressent régulièrement à Asnières (+19% depuis la rentrée 1995), tant dans les écoles maternelles qu'élémentaires (graphique ci-dessous).

La croissance démographique et l'augmentation du nombre de jeunes (selon les recensements de l'INSEE, les 0-14 ans ont augmenté de 11,6% entre 1999 et 2006) a généré des besoins en matière d'équipements publics et notamment d'établissements scolaires. Depuis 2005, la Ville a ouvert 4 nouvelles écoles : RPC Gilbert, Seine, Simone Veil et Jean d'Ormesson.

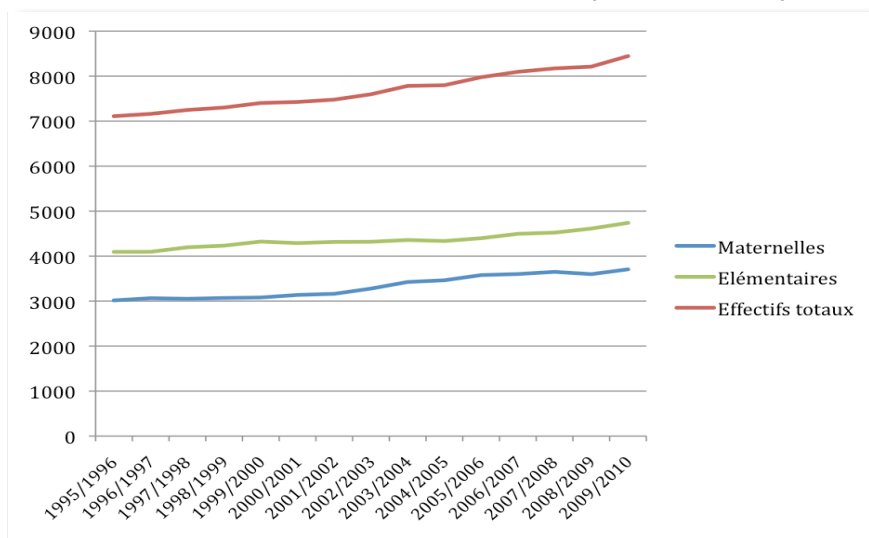
L'ouverture de ces établissements n'a pas permis d'absorber tous les besoins : les effectifs moyens par classe restent supérieurs à ceux observés à l'échelle du département, excepté dans les établissements en zone d'éducation prioritaire (les Hauts d'Asnières).



Asnières compte 2 établissements d'accueil de jeunes en difficultés : un lycée d'enseignement adapté (Martin Luther King) qui prend en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale, ou présentant un handicap ; et un institut départemental médico-éducatif (Gustave Baguer) qui accueille des enfants déficients auditifs ou qui ont des troubles du langage.

## Education et savoirs

EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES DEPUIS 1995 (ECOLES PUBLIQUES)



Source : ETIK-PRESSE, Chiffres fournis par la Direction de l'Education et de l'Enfance

Le territoire compte 3 établissements privés : l'école catholique Sainte-Agnès (maternelle et élémentaire), l'institution Saint-Joseph (de la maternelle au collège) et l'institution Sainte-Geneviève (de la maternelle au lycée).

### Des établissements de secondaire

Asnières compte 4 collèges : André Malraux (classé en Zone d'Education Prioritaire), François Truffaut, Voltaire et Auguste Renoir. A la sortie du collège, les jeunes ont l'opportunité de poursuivre leurs études à Asnières, dans un lycée d'enseignement général (Auguste Renoir) ou professionnel (Prony), qui propose des formations dans le tertiaire comme dans l'industrie.

## 2. Une volonté de réduire les inégalités sociales

*Les jeunes Asniérois scolarisés dans la zone d'éducation prioritaire montrent des difficultés d'apprentissage importantes. Néanmoins, celles-ci tendent à se réduire. La Ville soutient des projets atypiques (classe orchestre, classe théâtre, busing, etc.) afin de favoriser la mixité sociale dans les établissements et de changer le regard porté sur les groupes scolaires des quartiers défavorisés.*

### Un accueil péri et extra scolaire pour tous

La Ville répond aux besoins de garde des parents en organisant l'accueil périscolaire des écoliers : les accueils du matin et du soir (maternelles et élémentaires), les accueils du mercredi et pendant les vacances scolaires et les études surveillées (élémentaires). Le montant de l'inscription est fixé en fonction du quotient familial.

La modification de la grille tarifaire des activités périscolaires est un point positif : les activités sont ainsi étendues à un plus grand nombre, ce qui contribue à réduire les inégalités sociales (encadré).

La nouvelle grille tarifaire est composée de 13 tranches et s'applique à toutes les activités périscolaires.

Par exemple, une famille de deux adultes et quatre enfants qui perçoit 3 000 euros de revenus mensuels paye à présent 2,35 euros un repas à la cantine, contre 2,88 euros avec l'ancienne grille. Cela représente une économie de 10,6 euros par mois si l'enfant déjeune tous les jours au

## Education et savoirs

Par ailleurs, la Ville a reconduit en 2009/2010 la garde gratuite après l'étude surveillée (de 18h à 18h30) pour les élèves d'élémentaire.

### **Des difficultés d'apprentissage qui tendent à se réduire**

Les élèves scolarisés dans la zone d'éducation prioritaire (ZEP) connaissent souvent des difficultés sociales et scolaires importantes.

Les évaluations réalisées à l'entrée en sixième montrent que les scores moyens, sur la zone, sont inférieurs aux scores départementaux (- 8,4% en français, - 10% en mathématiques, source CUCS 2007-2009). Le taux de réussite au Brevet des collèges demeure très inférieur à la moyenne nationale : 51% au collège Malraux, seulement 11,7% de réussite aux contrôles terminaux (contre 80% hors ZUS).

La part des élèves qui présentent un retard scolaire reste particulièrement important, mais diminue : 48% des élèves avaient un an de retard en 2004-2005 (57% en 2000-2001) et 11% avaient deux ans de retard ou plus en 2004-2005 (18% en 2000-2001).

### **Valoriser les établissements des quartiers défavorisés : des « pôles d'excellence »**

Les établissements du centre d'Asnières sont particulièrement concernés par les demandes de dérogation. Cette tendance illustre les déséquilibres territoriaux observés sur la commune, notamment la rupture entre les Hauts d'Asnières et les quartiers du centre (voir la fiche Aménagement).

La Ville a entrepris de valoriser les établissements scolaires des Hauts d'Asnières en leur donnant une « valeur-ajoutée » : des classes d'excellence.

- Une classe-théâtre sur le groupe scolaire Poincaré (38 élèves), montée avec la compagnie du studio théâtre de la ville.

- Une classe anglais-allemand (22 élèves) à l'école Descartes B (en partenariat avec la ville jumelle de Berlin - Spandau).

- Une classe-orchestre à l'école Descartes A : animée par des professeurs du Conservatoire d'Asnières, cette classe regroupe, une fois par semaine, 24 élèves de CE2. Cette initiative favorise la pratique de la musique pour tous. Par ailleurs, cette discipline valorise les élèves en difficulté scolaire. Ces classes ont le mérite de proposer aux élèves des disciplines attractives, et de poser un œil neuf et valorisant sur ce quartier.

## Education et savoirs

### Un projet en faveur de la mixité sociale

Asnières renouvelle cette année l'opération « busing », qui avait permis en 2008/2009 à 12 élèves des Hauts d'Asnières (13 élèves cette année) d'être scolarisés à l'école Jean d'Ormesson, dans le quartier Flachet. Les élèves volontaires ont été choisis par l'Education Nationale en fonction de leur motivation et de leurs résultats scolaires : ni trop bons pour ne pas pénaliser l'école d'origine par leur départ, ni « mauvais » pour qu'ils puissent réussir dans le cadre de ce dispositif.

Le bilan de la première année est positif (aucune défection, les élèves poursuivent leur scolarité dans l'établissement). La mise en place d'un adulte-relais et l'accompagnement des enfants en minibus par des animateurs municipaux ont certainement contribué à la réussite du projet.

L'objectif est de développer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire et de faire venir des enfants d'autres quartiers dans les Hauts d'Asnières: les classes orchestre, bilingue ou théâtre peuvent séduire les familles.

L'opération « Busing », certes limitée en termes d'effectifs, a aussi le mérite d'avoir créé des liens entre les équipes enseignantes des 2 établissements et de faire émerger des projets communs : contes, projet radio, chorale...

### Un dispositif national : le programme de réussite éducative (PRE)

Sept écoles maternelles et élémentaires sont classées en Zone d'Éducation Prioritaire ainsi que le collège Malraux (dans les Hauts d'Asnières). Ces établissements sont labellisés « Réussite Educative » : ils bénéficient d'un crédit supplémentaire de l'Etat pour financer des projets (atelier théâtre dans les écoles élémentaires et le collège Malraux, clubs de paroles, etc.)

Dans le cadre de ce programme, 5 écoles proposent le dispositif « Coups de pouce », qui permet d'accompagner les enfants dans l'apprentissage de la lecture. La Ville a souhaité s'investir sur cette problématique. Elle a créé, sur le même principe, les clubs « Coup de main » pour les élèves de CM2 (encadré).

Un diagnostic de l'offre éducative est actuellement en cours, ce qui permettra de mettre en cohérence les actions existantes. C'est une démarche d'évaluation louable, gage d'efficacité de la politique municipale.

Dans le cadre du Programme de Réussite Educative, la Maison des femmes propose un accompagnement linguistique, social et culturel au profit des enfants âgés de 6 à 16 ans présentant des difficultés scolaires.

Les clubs « coup de main » : les écoliers sont pris en charge, plusieurs fois par semaine par des enseignants et des animateurs pour des séances de lecture ou une aide aux devoirs. Les enfants bénéficient également d'un abonnement à une revue enfantine. Les parents, l'enfant, les enseignants et le responsable du club s'engagent dans ce dispositif par la signature d'un « contrat » (appelé « passeport »).

## Education et savoirs

### Des associations actives dans l'accompagnement scolaire

Plusieurs structures proposent un accompagnement scolaire aux jeunes Asniérois :

- La structure municipale Trait d'Union : aide aux devoirs et alphabétisation des adultes.
- Le club des Chardons est une association d'accompagnement scolaire et culturel implantée dans les Hauts d'Asnières. L'association accueille chaque soir des enfants d'élémentaire et de collège pour une aide aux devoirs. La démarche est aussi intergénérationnelle : des personnes âgées encadrent les enfants.
- L'Association de la fondation étudiante (l'AFEV), en partenariat avec la Ville, met en place un accompagnement individuel auprès de 20 élèves des collèges Malraux et Voltaire, et de l'école élémentaire Aulagnier.

### Une sensibilisation au développement durable qui reste confidentielle

Les actions de sensibilisation au développement durable sont encore peu développées (les élèves de CM1 et CM2 de 5 écoles ont été sensibilisés au tri sélectif et ces écoles ont accueilli une représentation théâtrale sur cette thématique lors de la dernière semaine du développement durable).

Plusieurs écoles ont un jardin pédagogique mais, dans certains cas, l'absence de suivi a transformé ces espaces en friches. Accompagner les professeurs en charge de ces jardins permettrait d'assurer un suivi. Ils pourraient être relayés pendant les vacances scolaires par les centres de loisirs.

Remarque : certaines villes ont créé un poste de « jardinier pédagogique », intervenant dans les écoles de la Ville. L'expérience est souvent une réussite.

La sensibilisation au développement durable des écoliers - et du personnel des établissements scolaires - représente donc un champ d'action considérable.

### L'introduction du bio dans les restaurants scolaires

Le Grenelle de l'Environnement préconise d'introduire 20% d'aliments bio dans les menus de la restauration collective d'ici 2012. A Asnières, le premier repas entièrement bio a été servi dans les restaurants scolaires le 22 octobre 2009. Chaque semaine, un produit bio est introduit dans les menus. L'objectif est d'atteindre les préconisations du Grenelle.

La volonté de la Ville de créer un pédibus s'est soldée par une faible participation des parents d'élèves à la première réunion d'information. Il semble que cette démarche nécessite une plus grande mobilisation des parents d'élèves pour voir le jour.

Les écoliers sont invités à s'exprimer sur les menus proposés. C'est une démarche participative qui entre dans le cadre d'une éducation civique.

## Education et savoirs

**Remarque :** les produits issus de l'agriculture biologique respectent l'environnement dans le sens où les intrants chimiques ne sont pas utilisés pour leur production. Toutefois, le marché étant encore insuffisamment développé, les produits bio peuvent venir de l'étranger. Le transport de ces marchandises a alors un impact important en matière de gaz à effet de serre. Dès lors, la mise en place d'approvisionnements auprès de fournisseurs locaux, travaillant en agriculture raisonnée, est une action qui peut également avoir du sens - surtout si, comme pour le bio, elle est accompagnée par une sensibilisation des scolaires.

### **Partage. Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.**

- Les différentes expériences visant à encourager la mixité scolaire (busing, pôles d'excellence..) doivent faire la preuve de leur efficacité, afin de convaincre les parents d'y inscrire leurs enfants. De plus, une attention toute particulière doit être portée au ramassage scolaire, pour ne pas rallonger les temps de parcours des élèves participant à ces dispositifs.
- Il manque des actions de sensibilisation au développement durable en milieu scolaire semble un enjeu majeur. Des initiatives simples peuvent être prises pour impliquer les enfants et sensibiliser leurs parents (activités arts plastiques avec des matériaux recyclés, revalorisation des jardins pédagogiques...)

### **3. Un enseignement supérieur qui s'inscrit dans les pôles universitaires parisiens**

*Asnières sur Seine accueille des établissements d'enseignement supérieur spécialisés. Ces établissements pourraient être intégrés à la vie de la cité, notamment dans le cadre de manifestations telle que la semaine du développement durable.*

#### **Des filières de formation**

Asnières sur Seine compte plusieurs établissements d'enseignement supérieur : l'Institut d'Allemand de l'Université Paris 3, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, ainsi qu'un centre de formation d'apprentissage industriel, l'AFORP, qui prépare aux métiers de la chimie, l'aéronautique, l'ameublement, l'emballage, etc.

## Education et savoirs

A la rentrée 2009, la Ville a accueilli l'Ecole Française de Journalisme, qui a déménagé de Levallois-Perret à Asnières (quartier des Philosophes). Cet établissement compte environ 90 étudiants.

**Remarque** : la Ville pourrait solliciter ces établissements, pour monter des animations lors de la semaine du développement durable : reportage sur le développement durable avec l'école de journalisme, stands développement durable avec les élèves de l'AFORP (les emballages, l'aménagement intérieur pour les personnes à mobilité réduite...).

### Des possibilités de formation continue

La Ville compte plusieurs structures de formation professionnelle (IFAC, Aforp, etc.).

L'université populaire des Hauts de Seine intervient à Asnières sur les thématiques suivantes : art et société, philosophie et littérature. C'est un lieu de formation qui invite les participants à faire preuve d'ouverture et d'esprit critique, et par là, à devenir pleinement citoyens. Les conférences sont gratuites et les cours sont ouverts aux abonnés (le montant de la cotisation, d'un minimum de 10 euros, reste très abordable).

L'Université pour tous propose des cycles d'enseignement et des conférences (exemple : les arts russes, l'Arabie des origines, l'opéra).

### **Partage. Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.**

- Les liens entre la ville et les différents établissements Asniérois de formation supérieure ne sont pas assez renforcés. Les étudiants ne s'impliquent pas dans des actions de solidarité (notamment le soutien scolaire) de la commune.

## Education et savoirs

### Forces

- Des actions innovantes qui valorisent les établissements scolaires des Hauts d'Asnières
- Une volonté de développer la mixité sociale dans les établissements scolaires (« busing »)
- Des associations actives dans le soutien scolaire
- Des structures de formation continue et d'échanges de savoirs

### Faiblesses

- Peu d'actions de sensibilisation au développement durable

### Opportunités

- Un programme de réussite éducative
- L'introduction des produits issus de l'agriculture biologique dans les restaurants scolaires

### Menaces

### Pistes d'actions

- Encourager l'élaboration d'Agendas 21 scolaires
- Développer des actions de sensibilisation au développement durable
- Etablir un partenariat entre l'Education Nationale et la commune pour la mise en place de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (une directive de l'Education Nationale intègre l'éducation à l'environnement à toutes les disciplines depuis 2004).